DLF 29-8-38036566

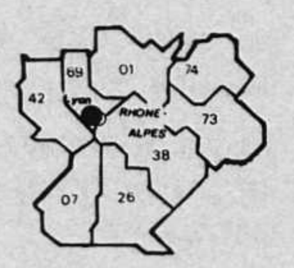
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

®

# Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION
ARBO. VITI.




RÉGION RHÔNE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 115 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

55, rue Mazenod - 69426 LYON CÉDEX 03 - ☎ 78.95.48.48

24 Juin 1987 N° de série continue 339 Bulletin n° 12

## ARBRES FRUITIERS

| | |
|---|---|
| **Tavelures** | : maintenez la protection |
| **Psylles du poirier** | : renouvelez le premier traitement |
| **Mineuse cerclée** | : poursuite des éclosions |
| **Tordeuse Orientale** | : protection des fruits à pépins à partir du ler Juillet |

### Tavelures du pommier et du poirier

Dans tous les vergers la protection doit être maintenue jusqu'au ler Juillet.

Passée cette date, la lutte pourra être interrompue dans les parcelles indemnes de tavelure.

En présence de taches, des applications fongicides seront appliquées en fonction des pluies, de l'irrigation (aspersion par frondaison) et de la rémanence des produits.

### Carpocapse des pommes et des poires

Du 12 Juin au 21 Juin, peu d'oeufs ont été déposés.

Une élévation des températures favorisera l'activité de ce parasite, aussi il est prudent de renouveler les traitements.

Pour les produits ovicides une nouvelle application peut être effectuée dès à présent.

Pour les produits larvicides, renouvelez le traitement 15 à 20 jours après le premier, en tenant compte de la rémanence du produit employé.

Pour le choix des produits et pour connaître la rémanence ou la persistance, reportez-vous au tableau publié dans le Bulletin précédent (n° 11 du 11/06/87).

Au mois d'Avril 1987, deux produits ont reçu l'homologation pour lutter contre le carpocapse des pommes et des poires.

Il s'agit du :

Danitol (fenpropathrin) à la dose de 0,125 l de produit commercial/hl
Baythroïd (cyfluthrine) à la dose de 0,03 l de produit commercial/hl

Ce dernier produit est également efficace envers les mineuses du pommier.

### Psylles du poirier

Si le premier traitement n'a pas été renouvelé, effectuez dès à présent une nouvelle application à base d'amitraze (TUDY - MAITAC) ou de phosmet (IMIDAN).

P582



Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

**Mineuse cerclée**

Des mines sont actuellement visibles dans les parcelles infestées et les éclosions des oeufs se poursuivent.

En vergers dont la production est destinée à l'exportation vers l'Amérique du Nord, maintenez la protection avec l'un des produits suivants :

| | |
|---|---|
| fenpropathrin | DANITOL |
| méthidathion | ULTRACIDE |
| méthomyl | LANNATE - METOVER |

Ces produits sont efficaces pour lutter contre le carpocapse des pommes et des poires.

**Tordeuse Orientale du pêcher**

Protection des fruits qui seront récoltés de la mi-juillet à la mi-août.

Dans les vergers où la Tordeuse Orientale cause régulièrement des dommages importants, débutez la lutte à partir du 1er Juillet.

Liste des produits utilisables :

| | | | Délai d'emploi avant récolte |
|---|---|---|---|
| - fenvalérate | 7,5 g de ma/hl | SUMICIDIN 10 | 21 jours |
| - fenitrothion | 50 g de ma/hl | Nombreuses spécialités | 15 jours |
| - fenpropathrin | 10 g de ma/hl | DANITOL | 15 jours |
| - méthidathion | 40 g de ma/hl | ULTRACIDE 20 | 15 jours |
| - phosalone | 60 g de ma/hl | AZOPHENE, ZOLONE | 15 jours |
| - mévinphos (*) | 50 g de ma/hl | PHOSDRIN, PHOSLIT | 7 jours |
| - méthomyl | 75 g de ma/hl | LANNATE, METOVER | 7 jours |
| - dichlorvos (*) | 125 g de ma/hl | Nombreuses spécialités | 5 jours |
| - deltaméthrine | 1,75 g de ma/hl | DECIS | 0 jour |
| - fluvalinate | 12,2 g de ma/hl | KLARTAN | 0 jour |

(*) produit à faible rémanence (3 à 5 jours)

**TOUS ARBRES FRUITIERS**

**Pou de San José**

Dans les vergers où cette cochenille occasionne des dégâts, effectuez une pulvérisation à base de méthidathion à raison de 60 g de ma/hl (ULTRACIDE 20 bouillie).

# VIGNE

**POURRITURE GRISE (BOTRYTIS)**

Les risques de contaminations par la pourriture grise risquent d'être importants cette année en raison de la pluviométrie très abondante.

On conseille donc d'effectuer un traitement anti-pourriture dirigé sur les grappes à la chute des capuchons floraux (entre 50 et 80 % de fleurs ouvertes).

Ce traitement est particulièrement recommandé dans les vignes sensibles à la pourriture. L'efficacité de ce traitement se retrouve jusqu'au moment des vendanges.

Produits à utiliser : un produit de contact classique :

BASULTRA (4 kg/ha) ; BTF (3,5 kg/ha) ; CODICAP (3,5 kg/ha) ; CODICAP L (4 l/ha) ; EUPARENE (4 kg/ha) ; MYCODIFOL (5 l/ha) ; ORGANIL 648 (5 kg/ha) ; QUINARIS M (3 kg/ha)

En page 3, une note précise l'évolution des résistances et des préconisations pour 1987.

**MILDIOU ET OIDIUM**

Maintenez la protection.

# LA LUTTE CONTRE LA POURRITURE GRISE DE LA VIGNE EN 1987

Cette note a été rédigée par un groupe de travail réunissant des représentants de l'Institut National de la Recherche Agronomique (I.N.R.A.), de la Chaire de Viticulture de l'École Nationale Agronomique de Montpellier, de l'Institut Technique de la Vigne et du Vin (I.T.V.), du Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne (C.I.V.C.), de la Station Viticole de Cognac et du Service de la Protection des Végétaux (S.P.V.).

L'utilisation intensive de spécialités commerciales à base d'imides cycliques provoque le développement de souches résistantes de Botrytis cinerea, qui sont à l'origine de réductions d'efficacité dans la pratique.

Dans les vignobles les plus touchés par la résistance, la limitation du nombre des interventions avec ces produits depuis 1983 a entraîné une réduction notable des fréquences de souches résistantes.

## LA RÉSISTANCE EN 1986

Les résultats de l'enquête réalisée cette saison permettent de distinguer deux zones dont la limite est constituée par la vallée de la Loire et le Beaujolais.

### *ZONE NORD : vignobles concernés par la résistance*

Grâce à l'effort d'information réalisé autour de ce problème, la limitation de l'emploi de ces produits a suscité une prise de conscience générale de la part des viticulteurs.

Les préconisations ont été largement suivies en 1986 ; l'utilisation modérée des imides cycliques a abouti de nouveau à une diminution de la résistance, même dans les vignobles les plus touchés.

Toutefois, des exploitations, voire des secteurs dans lesquels les préconisations n'ont pas été suivies, présentent encore des fréquences de souches résistantes élevées. C'est la cas notamment de certains secteurs dans les vignobles de Champagne, du Muscadet, du Beaujolais et d'Alsace.

### *ZONE SUD : vignobles peu ou pas concernés par la résistance*

Il existe toutefois dans ces vignobles des îlots de parcelles, régulièrement attaquées et traitées chaque année plusieurs fois avec ces produits, qui présentent des fréquences élevées de souches résistantes, accompagnées d'une réduction d'efficacité.

## PRÉCONISATIONS POUR 1987

Nos préconisations ont pour objectifs :

- de limiter, par un ensemble de mesures prohylactiques et chimiques, le développement de la maladie
- d'éviter une progression de la résistance aux imides cycliques par une stratégie de lutte chimique adaptée

### *Mesures prophylactiques*

- Limiter la vigueur en diminuant, par exemple, les apports d'azote.
- Favoriser l'aération des grappes (exemple : éviter l'entassement des feuilles autour des grappes, pratique de l'effeuillage).
- Traiter préventivement contre les tordeuses (2e et 3e génération).
- Lutter contre l'Oïdium pour éviter l'éclatement des baies.
- Lutter contre le Mildiou avec des produits actifs contre la pourriture grise (sels de cuivre, folpel, captafol, dichlofuanide).

### *STRATÉGIES DE LUTTE CHIMIQUE*

**• *Spécialités utilisables***

*- Les imides cycliques*

Cette famille comporte actuellement des produits contenant une seule molécule active, *KIDAN* et *ROVRAL* (iprodione - 750 g/ha), *SUMISCLEX* (procymidone -750 g/ha), *RONILAN, RONILAN FL* et *RONILAN SP* (vinchlozoline - 750 g/ha) et un produit associant deux molécules actives, *SILBOS I* (vinchlozoline - 500 g + thirame - 3200 g/ha).

Toutes ces spécialités, en cas d'utilisation répétée, provoquent le développement de souches résistantes. Mais les expérimentations réalisées en 1986 montrent que l'augmentation de la fréquence des souches résistantes aux imides cycliques est généralement moins rapide avec le *SILBOS T* qu'avec les autres spécialités.

*- Les autres produits*

- *BASULTRA* (4 kg/ha) ; *BTF* (3,5 kg/ha) ; *CODICAP* (3,5 kg/ha) ; *CODICAP L* (4 l/ha) ; *EUPARENE* (4 kg/ha) ; *MYCODIFOL* (5 l/ha) ; *ORGANIL 648* (5 kg ha) ; *QUINARIS M* (3 kg/ha).

**• *Conditions d'utilisation de ces spécialités***

*- Vignobles concernés par la résistance (zone nord)*

Dans la majorité des parcelles, la réalisation d'un seul traitement avec un produit à base d'imides cycliques est envisageable. Aux autres stades de la méthode standard, la protection sera complétée par des applications avec l'un des autres produits.

Par contre, dans les parcelles ou secteurs dans lesquels la résistance est encore fortement implantée, il est préférable, voire impératif, de ne pas employer ces produits en 1987. La protection sera dans ce cas assurée par des applications aux stades de la méthode standard avec l'un des autres produits cités précédemment.

Les mesures prophylactiques prennent ici plus qu'ailleurs toute leur importance.

*- Vignobles peu ou pas concernés par la résistance (zone sud)*

Dans ces situations, l'utilisation des imides cycliques, seuls ou en association, qui gardent tout leur intérêt, ne devra pas dépasser deux traitements par saison afin de limiter la sélection de souches résistantes. Toutefois dans certaines parcelles où ces produits ont été fréquemment employés plus de deux fois par an, on aura intérêt à suivre la stratégie préconisée pour les vignobles de la zone nord.

En raison de l'importance variable de la résistance au sein d'un même vignoble, les stations d'avertissements agricoles s'efforceront de donner des informations régionalisées sur le choix des produits et sur les dates à retenir pour leur utilisation, notamment pour la stratégie faisant appel aux imides cycliques.

Les viticulteurs doivent être bien conscients du danger actuel que représente la résistance, car en l'abscence de produits de remplacement ayant un haut niveau d'efficacité, la lutte contre la pourriture grise ne pourra être qu'imparfaite.